

Voici le numéro estival du petit journal, la vie reprend son cours, la fête patronale aura lieu cette année pour animer le village.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances...

Pour avoir des informations complémentaires et plus fréquentes, n'hésitez pas à consulter le site internet et la page facebook de la commune de Chambéon.

Vous trouverez dans ce journal les éléments abordés lors des conseils municipaux du 4 Mai et du 21 Juillet.

Pêche à l'étang de Chambéon :

Les cartes de pêche ne sont plus vendues par l'épicerie « Samuel et Violaine », vous pouvez les acheter auprès de :

- Mr Christophe Gaucher à Chambéon
- Mr Thierry Reboux à Chambéon
- Magasin Passion Pêche à Veauche
- Magasin Pêche No Kill à Feurs
- JC Pêche à Andrézieux-Bouthéon

Enduro de pêche du club carpe de Chambéon le week-end du 21 Août.

Mouvement de personnel :

- Une nouvelle secrétaire Béatrice Treillard a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2021 suite au départ de Nelly Valleyre. Les horaires d'ouverture sont :
 - Mardi : 12h00 à 14h00
 - Mercredi : 14h00 à 17h00
 - Jeudi : 12h00 à 14h00
- Un pot de départ a été organisé le vendredi 25 juin pour souhaiter une bonne retraite à Nathalie Mereau et Robert Rolland. Un moment de convivialité qui a réuni les anciens maires de Chambéon et le personnel municipal.

Bibliothèque (1^{er} étage de l'école)

Plusieurs personnes nous ont apporté des livres pour notre « espace livres en liberté », nous les remercions chaleureusement.

A partir du mois de septembre, les horaires d'ouverture sont :

- Mercredi de 14h30 à 16h30
- Samedi de 10h30 à 11h30

Si les conditions sanitaires le permettent, nous souhaitons mettre en place des activités pour les enfants le mercredi pour un moment de lecture et de partage en présence de nos bénévoles.

Uniquement sur inscription. Informations à venir.

Mini-ferme de l'étang :

Les travaux avancent, la cabane a été livrée, les employés communaux l'ont montée et l'aménagement pour abreuver les animaux est terminé.

Quelques animaux sont déjà présents : deux chèvres naines, deux moutons camerounais (offerts par Amandine Thomas), deux canards indiens et d'autres animaux arriveront par la suite.

Fête du village :

Elle devait avoir lieu le samedi 31 juillet et le dimanche 1^{er} août, mais suite aux nouvelles annonces gouvernementales, le LAC a décidé de l'annuler.

Conseil municipal des jeunes :

L'élection du conseil municipal des jeunes a eu lieu le 11 mai, un premier conseil s'est réuni le 5 juin pour élire le maire et les adjoints.

Maire : Maëlys FUENTES

Adjoints : Eléa BONNEFOY, Evan OLLIVIER, Lenny FONTIMPE, Martin KARWALA

Conseillers : Gaël RABEYRIN, Romane THIVEL, Léandre FORISSIER, Nolan ROCHE, Lilly-Rose FORISSIER, Agathe BANCEL

Quatre volontaires référents se sont partagés les commissions :

- Commission sports et loisirs : Pauline GARNIER
- Commission art et culture : Eliane FLEURU
- Commission solidarité et action civique : Nicole MATHIEU
- Commission environnement : Antoine NOIRIE

Le prochain conseil se déroulera courant septembre.

Ecole

L'année scolaire s'est terminée par un pique-nique offert par la mairie, 79 enfants étaient inscrits.

Nous remercions les bénévoles qui ont donné de leur temps pour le plaisir des enfants.

Le Sou des écoles et la mairie ont financé l'achat de nouveaux jeux pour le périscolaire.

Concours Maisons fleuries

Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, contactez la mairie avant le 30 juillet.

Les visites du jury auront lieu les 2 et 4 Août.

Ludothèque

La ludothèque de Forez Est, basée à Feurs, propose toutes sortes de jeux en prêt (moyennant 6€/an pour 4 jeux /personne). Possibilité d'emprunter des jeux surdimensionnés ou des malles de jeux pour kermesse, fête de famille ... à 5€/jeu.

Tel : 06.47.36.33.28

ludotheque@forez-est.fr

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(Article 7 de l'arrêté préfectoral N° 2000/074 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage en date du 10 avril 2000)

Demande de subvention

Pour donner suite au projet de réfection du terrain de tennis, la mairie a déposé une demande de subvention auprès de la Région.

Projets divers :

▪ **Formation informatique :**

Suite au nombre de retours insuffisants, le projet de formation informatique est annulé.

L'équipe municipale propose de mettre en place une formation aux premiers secours gratuite pour les chambeonnais. Le projet sera faisable seulement s'il y a suffisamment de personnes inscrites.

▪ **Appel aux bénévoles pour les activités périscolaires de 16h15 à 17h15**

Si vous êtes intéressé, merci de vous manifester soit par mail (mairie@chambeon.fr),

soit en déposant le coupon réponse ci-dessous dans la boîte à idée devant la mairie.

✂..... ✂..... ✂..... ✂..... ✂.....

Formation 1^{er} secours

Nom :.....

Prénom :.....

N° Tel :.....

Activités périscolaires

Nom :.....Prénom :.....N° Tel.....

Lundi

Jeudi

Activités sportive

Création d'histoire

Jeux de société

Activités manuelles

Autres

- **Rénovation de la place des anciens combattants**

Les travaux commenceront début septembre, ils seront réalisés par Chambon Paysage TP.

La partie électricité et éclairage publique sera réalisée et en partie subventionnée par le SIEL.

- **Annuaire des entreprises chambéonnaises :**

L'équipe municipale souhaite créer un listing des divers acteurs économiques de la commune, pour ceux qui souhaitent y figurer, veuillez nous transmettre vos coordonnées à l'adresse mail suivante : communicationchambeon@gmail.com

Mairie

Horaire d'ouverture :

Mardi de 12H à 14H

Mercredi de 14H à 17H

Jeudi de 12H à 14H00

Téléphone : 04.77.27.81.82

E.mail : mairie@chambeon.fr

Facebook :

www.facebook.com/Communedechambeon